

Article 1 - Applications des conditions générales de vente

Qualitropic offre la possibilité d'acheter en ligne des entrées donnant accès à ses animations. L'action d'acheter ses entrées en ligne implique l'accord sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Article 2 - Indivisibilité des présentes conditions générales et des conditions générales proposées par Helloasso et par Lemon Way

L'achat des prestations proposées par QUALITROPIC implique l'acceptation des conditions générales d'utilisation du service Helloasso et de son partenaire Lemon Way. Il est conseillé aux utilisateurs d'en prendre connaissance.

Article 3 - Modalités, enregistrement de commande, confirmation de commande.

Les commandes, enregistrements de commande et confirmation de commande sont gérés par la plate-forme de billetterie : <https://www.helloasso.com>

Article 4 - Délai de rétractation

Le délai de rétractation est valable pour les entreprises conformément à l'article L121-16-1 du Code de la consommation qui respectent les conditions suivantes:

1. Le contrat doit être conclu hors établissement ;
2. l'objet du contrat ne doit pas entrer dans le champ d'activité principale de l'entreprise ;
3. le nombre de salariés de l'entreprise doit être inférieur ou égal à cinq ;

Le délai de rétractation accordé au client sur l'achat de la prestation est de 14 jours à compter de la date de réception de confirmation de sa commande par mail.

Le délai ne s'applique pas pour les entreprises ne remplissant pas l'ensemble des critères déclinés ci-dessus.

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du client et renoncement exprès à son droit de rétractation conformément à l'article L. 121-21-8.

Pour exercer le droit de rétractation le client doit faire part de sa décision en joignant un RIB à son nom à l'adresse suivante : secretariat@qualitropic.fr.

Qualitropic procédera au remboursement dans les quatorze jours maximum suivant la réception de la demande.

Une fois le délai de rétractation expiré, aucun remboursement ne pourra être demandé même partiel et ce même si le client n'a pu se rendre à l'événement.

Article 5- Modalités d'accès

Le ticket d'entrée envoyé par mail est nominatif et n'est valable que pour les dates et horaires indiqués. Ce ticket doit être transmis à l'animateur sur les lieux de l'événement. Une feuille d'émargement spécifiant la date et l'heure de l'action sera mise à disposition du client par l'animateur, le client est tenu de la signer.

Article 6 - Les prix

Les prix affichés sur le site de QUALITROPIC sont des prix TTC.

QUALITROPIC s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, la structure s'engage à facturer les prestations de services commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Les prix indiqués pour chaque animation, sont des prix pour une personne. Une distinction est faite entre 2 types de clients :

1. les adhérents : qui sont des structures qui payent leur adhésion à QUALITROPIC et qui bénéficient d'un tarif préférentiel ;
2. les non-adhérents : toute autre entreprise ou salarié d'entreprise qui ne serait pas adhérent à QUALITROPIC.

Article 7- Moyens de paiement

Le seul moyen de paiement autorisé dans le cadre des ses conditions générales de vente sur le site de QUALITROPIC par le biais de <https://www.helloasso.com> et son partenaire **Lemon Way** est la carte bancaire.

Article 8 - Données personnelles

Qualitropic se réserve le droit de collecter les données personnelles sur le client notamment par le biais du formulaire d'inscription de la plateforme <https://www.helloasso.com> pour un traitement optimal des commandes et des procédures de paiement.

Dans le cadre de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de modification et de suppression concernant leurs données personnelles. Ce droit peut s'exercer en nous contactant à l'adresse suivante : "secretariat@qualitropic.fr"

Article 9- Droit à l'image

En acceptant les présentes conditions, le client autorise sans réserve Qualitropic à diffuser des images d'ensemble de la manifestation où il pourrait apparaître.

Ceci ne doit pas être perçu comme une violation des droits privés conformément à article 9 du Code Civil.

Article 10 - Annulation en cas de force majeure

La responsabilité de QUALITROPIC ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de ses obligations qui est due, au fait insurmontable et imprévisible dans un cas de force majeure. Sont notamment considérés comme exonérateurs les événements suivants :

- les catastrophes d'origine atmosphérique telles que les fortes pluies, cyclone, inondations ;
- les incendies, explosion pour quelque cause que ce soit ;
- les grèves ou débrayages pouvant affecter l'une ou l'autre des parties, les émeutes et faits de guerre.

QUALITROPIC informera le client en temps opportun, dans la mesure du possible, des cas et événements ci-dessus énumérés.

Dans une optique de satisfaire ses clients Qualitropic proposera un report de l'événement ou un remboursement.

Article 11 - Annulation en cas de non atteinte du seuil minimal d'inscrits à un événement.

QUALITROPIC se réserve le droit d'annuler un événement dans le cas où le seuil minimal de participants ne serait pas atteint.

QUALITROPIC s'engage à prévenir les clients de l'annulation de l'événement au plus tard une semaine avant sa date d'exécution.

Cette clause est précisée de façon claire et lisible dans le descriptif de l'événement.

QUALITROPIC procédera aux remboursements dans les 30 jours suivant l'annulation.

Article 12 : Propriété intellectuelle

QUALITROPIC est et demeure propriétaire de tous droits de propriété intellectuelle, sur le contenu et les supports présentés lors des événements conformément à l'Article L. 111-1 alinéa3.